

BIENVENUE

bébé!

Un petit guide des
formalités administratives
importantes à remplir pour
votre nouveau-né.

À l'arrivée d'un bébé, les jeunes parents peuvent se sentir à la fois heureux et débordés!

Les premiers mois impliquent en effet de nombreux changements. Ce guide vise à faciliter les démarches administratives qui ponctuent le début de cette belle aventure familiale.

Il présente tous les formulaires et documents à remplir au cours des premiers mois qui suivent la naissance de bébé pour accéder aux services et programmes essentiels dont votre enfant et votre famille peuvent bénéficier.



| Formulaire | Qu'est-ce que c'est? Pourquoi est-ce important? | Étapes à suivre pour présenter une demande | Documents justificatifs |
|--|--|---|---|
| 1  DÉCLARATION D'ENREGISTREMENT DE NAISSANCE | <p>L'enregistrement des naissances est nécessaire à la création d'un dossier permanent et à la commande d'un certificat de naissance.</p> | <p>Ce formulaire vous sera remis à l'hôpital.</p> <p>C'est le premier formulaire que vous devez remplir. Le personnel hospitalier vous aidera à le remplir avant votre sortie de l'hôpital.</p> | <ul style="list-style-type: none"> La mère de l'enfant, le père de l'enfant ou, ou dans le cas où aucun des parents ne serait en mesure de le faire, la personne qui les remplace, peut remplir le formulaire. |
| 2  CERTIFICAT DE NAISSANCE | <p>Il est essentiel d'obtenir un certificat de naissance pour votre bébé; il s'agit de sa première pièce d'identité.</p> <p>Il vous permettra d'accéder à d'autres programmes et services importants, d'obtenir des aides publiques et d'effectuer une demande de passeport.</p> | <p>Remplissez la demande de certificat de naissance (voir lien/code QR) et renvoyez le formulaire avec le paiement au registraire général de l'état civil.</p> | |

| Frais | Remarques importantes | Pour en savoir plus |
|---|--|--|
| <p>L'enregistrement dans l'année qui suit la date de la naissance est gratuit.</p> | <p>Il est important d'effectuer l'enregistrement dans les 30 jours qui suivent la naissance. Cela permet de demander d'autres documents importants, notamment le certificat de naissance.</p> |  <p>https://www.hss.gov.nt.ca/fr/services/enregistrement-des-naissances</p> |
| <p>Les frais sont de 26 \$. Vous pouvez les régler par carte de crédit, chèque ou mandat-poste (à l'ordre du gouvernement des TNO).</p> | <p>Tous les bébés peuvent obtenir un certificat de naissance, mais si votre bébé est né en dehors des TNO, vous devrez vous procurer son certificat de naissance auprès de la province ou du territoire où il est né.</p> <p>Les Territoires du Nord-Ouest peuvent seulement produire des certificats de naissance pour les enfants nés aux TNO.</p> <p>S'assurer que le nom du bébé est bien épelé (accents et traits d'union compris).</p> |  <p>https://www.hss.gov.nt.ca/fr/services/demander-un-certificat-de-naissance</p> |



| Formulaire | Qu'est-ce que c'est? Pourquoi est-ce important? | Étapes à suivre pour présenter une demande | Documents justificatifs |
|--|---|---|---|
| <p>3</p> <p>ALLOCATION CANADIENNE POUR ENFANTS (ACE)</p> | <p>L'Allocation canadienne pour enfants est un montant non imposable versé chaque mois aux familles admissibles pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants de moins de 18 ans. Elle est administrée par l'Agence du revenu du Canada.</p> | <p>Vous pouvez faire votre demande en même temps que vous enregistrez la naissance (voir point n° 1) de votre enfant si vous êtes le parent biologique.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Les parents ou tuteurs donnent leur consentement et leur numéro d'assurance sociale.• Il n'y a aucun frais à régler. |



| Frais | Remarques importantes | Pour en savoir plus |
|---|--|--|
| Aucuns frais ne sont exigés pour présenter une demande d'ACE. | C'est à la personne principalement responsable de la garde et de l'éducation de l'enfant de faire la demande d'allocation. |  https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/formulaires/rc66.html |

| Formulaire | Qu'est-ce que c'est? Pourquoi est-ce important? | Étapes à suivre pour présenter une demande | Documents justificatifs |
|---|---|---|--|
| <p>4</p> <p>CARTE D'ASSURANCE-MALADIE</p> | <p>Pour recevoir des soins de santé, vous devez être muni d'une carte d'assurance-maladie.</p> | <p>Remplissez et retournez le formulaire de demande d'inscription au régime d'assurance-maladie des TNO pour les nouveaux-nés. Ces formulaires sont également disponibles dans les hôpitaux, les cliniques et les centres de santé. Les demandes signées peuvent être faxées, numérisées et envoyées par courriel ou par la poste à l'Administration des services de santé. Une fois la demande approuvée, la carte d'assurance-maladie de votre bébé vous sera envoyée par la poste.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Carte d'assurance-maladie des TNO du tuteur ou parent. • Copie du certificat de naissance de l'enfant. • Copie des documents acceptés pour confirmer le statut d'Indien (le cas échéant) <p><input type="checkbox"/> Une copie d'une carte de statut (recto et verso) ou d'une lettre de Services aux Autochtones Canada;</p> <p><input type="checkbox"/> Une copie d'une lettre du registraire inuvialuit ou inuit pertinent;</p> <p><input type="checkbox"/> Une copie d'une carte de Métis (recto et verso) ou d'une lettre provenant d'une association de Métis du Canada ou des TNO.</p> <p><i>Si votre bébé est adopté, joignez une copie du document attestant que l'adoption est définitive.</i></p> |

| Frais | Remarques importantes | Pour en savoir plus |
|---|--|--|
| <p>Aucuns frais ne sont exigés pour présenter une demande de carte d'assurance-maladie.</p> | <p>Si vous êtes Autochtone, vous pouvez demander une carte d'assurance-maladie standard et envoyer une copie du statut d'Autochtone de votre nouveau-né dès que vous l'aurez reçu.</p> <p>Si vous êtes Métis, vous pouvez demander à bénéficier des prestations du régime d'assurance-maladie complémentaire pour les Métis. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour effectuer une demande, consultez le lien ou utilisez le code QR ci-contre.</p> | <p>INFORMATIONS SUR LA CARTE D'ASSURANCE-MALADIE DES TNO :</p>  <p>https://www.hss.gov.nt.ca/fr/services/demande-d'assurance-maladie-pour-un-nouveau-ne</p> <p>INFORMATIONS SUR LE RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE COMPLÉMENTAIRE POUR LES MÉTIS :</p>  <p>https://www.hss.gov.nt.ca/fr/services/demande-d'inscription-au-regime-d'assurance-maladie-complementaire-pour-les-metis</p> |

| Formulaire | Qu'est-ce que c'est? Pourquoi est-ce important? | Étapes à suivre pour présenter une demande | Documents justificatifs |
|---|---|--|--|
| 5 NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS) | <p>Le numéro d'assurance sociale est un numéro à 9 chiffres. Il s'agit d'une importante pièce d'identité qui permettra à votre enfant d'accéder à des programmes et à des services tout au long de sa vie.</p> | <p>Aux Territoires du Nord Ouest, vous pouvez présenter une demande de NAS pour votre enfant directement auprès de Service Canada.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de naissance de l'enfant (document original, ou format numérique si la demande est effectuée en ligne). • Certificat de naissance du tuteur (document original, ou format numérique si la demande est effectuée en ligne). |
| 6 BON D'ÉTUDES CANADIEN (BEC) | <p>Le Bon d'études canadien est une bourse du gouvernement du Canada visant à aider les familles admissibles à assumer le coût des études postsecondaires de leur enfant.</p> | <p>La demande de BEC se fait en trois étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture gratuite d'un REEE et demande de BEC en ligne. 2. Prise de contact avec l'institution financière (banque) pour remplir la demande. 3. Dépôt du BEC dans le REEE. | <ul style="list-style-type: none"> • Adresse courriel. • Numéro d'assurance sociale (NAS) du tuteur. • Numéro d'assurance sociale (NAS) de l'enfant • Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) auprès d'un promoteur de REEE participant. |

| Frais | Remarques importantes | Pour en savoir plus |
|---|---|--|
| <p>Aucuns frais ne sont exigés pour présenter une demande de NAS.</p> | <p>Si vous avez le statut d'Indien en vertu de la <i>Loi sur les Indiens</i> et que vous voulez que votre statut figure dans votre dossier de NAS, vous devez présenter votre pièce d'identité principale et le certificat de statut d'Indien délivré par le gouvernement du Canada.</p> <p>Une pièce d'identité principale est un document officiel qui prouve votre identité et votre statut au Canada. Par exemple, un certificat de naissance ou un certificat de citoyenneté canadienne.</p> |  <p>https://www.canada.ca/en/employment-social-development/services/sin/apply.html</p> |
| <p>Aucuns frais ne sont exigés pour ouvrir un REEE ou présenter une demande de BEC.</p> | <p>Le code QR renvoie à l'application en ligne gratuite MonÉducAVENIR qui vous aide à ouvrir le régime enregistré d'épargne-études nécessaire pour recevoir le Bon d'études canadien.</p> <p>Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte bancaire pour ouvrir un REEE.</p> |  <p>https://mysmartfuture.org/</p> |

| Formulaire | Qu'est-ce que c'est? Pourquoi est-ce important? | Étapes à suivre pour présenter une demande | Documents justificatifs |
|--|---|--|---|
| <p>7</p> <p>CERTIFICAT DE STATUT D'INDIEN</p> | <p>Pièce d'identité qui confirme le statut d'« Indien inscrit » en vertu de la <i>Loi sur les Indiens</i> du gouvernement fédéral et qui donne accès à un éventail de droits, de services, de programmes et d'avantages sociaux.</p> | <p>Vous pouvez demander une carte de statut en ligne, par courrier et en personne au bureau régional.</p> <p>4923, 52^e Rue Yellowknife (TNO) 867-669-2500.</p> <p>Vous avez besoin d'un répondant (une personne qui peut confirmer votre identité) qui pourra fournir une déclaration de répondant.</p> | <p>Documents requis pour l'enfant : preuve de naissance.</p> <ul style="list-style-type: none"> Documents requis pour le(s) parent(s) ou le(s) tuteur(s) légal (aux) : pièces d'identité. <p>Renseignements sur la famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> Deux photos imprimées répondant aux exigences imposées ou une photo numérique prise grâce à l'application photo CSSI. Déclaration d'un répondant. |

| Frais | Remarques importantes | Pour en savoir plus |
|--|---|--|
| <p>Il peut y avoir des frais en lien avec le répondant ou les photos requises pour la demande.</p> | <p>Notez que le traitement complet d'une demande d'inscription peut prendre entre 6 mois et 2 ans.</p> <p>Chacun des gouvernements autochtones des TNO a son propre processus d'inscription. Il faut donc communiquer avec eux directement.</p> |  <p>https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1462808207464/1572460627149</p> |

| Formulaire | Qu'est-ce que c'est? Pourquoi est-ce important? | Étapes à suivre pour présenter une demande | Documents justificatifs |
|---|--|---|---|
| 8 INSCRIPTION AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE INUVIALUITE (si vous êtes originaire de la région désignée des Inuvialuits) INSCRIPTION AUPRÈS DE NUNAVUT TUNNGAVIK INC. (NTI) (Si vous êtes originaire du Nunavut) | Pièce d'identité qui confirme l'identité inuvialuite ou inuk, et qui donne accès à un éventail de programmes et de services. (C'est aussi ce qu'on appelle communément le « nombre N ».) | Inscription auprès de l'IRC : Envoyez l'inscription et une copie du certificat de naissance de l'enfant à : Emily Arey, registraire adjointe des adhésions et des inscriptions, Société régionale inuvialuite (IRC) Tél. : 867-777-7015 enrolment@inuvialuit.com Inscription auprès de la NTI : Envoyez le formulaire rempli en utilisant les coordonnées suivantes selon le mode d'acheminement que vous choisissez : Ministère des programmes et services aux Inuits Téléc. : 867-645-5414 Courrier : C.P. 280, Rankin Inlet NU X0C 0G0 Enrolment@tunngavik.com | Inscription auprès de l'IRC : Documents requis pour les parents ou le(s) tuteur(s) légal (aux) : <ul style="list-style-type: none"> copie du certificat de naissance de l'enfant (vous pouvez vous inscrire maintenant et fournir le certificat plus tard, si vous ne l'avez pas encore reçu). Il faut simplement fournir quelques renseignements de base sur l'enfant et sa famille. Inscription auprès de la NTI : Documents requis pour le(s) parent(s) ou le(s) tuteur(s) légal (aux) : <ul style="list-style-type: none"> numéro d'assurance sociale, numéro de la carte d'assurance-maladie. |
| 9 ADHÉSION À LA NATION MÉTISSE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST | Pièce d'identité qui confirme l'identité métisse, et qui donne accès à un éventail de programmes et de services. | Présentez votre demande d'adhésion en personne au bureau local de la Nation des Métis (Fort Resolution, Fort Smith et Hay River). Remplissez le formulaire en ligne (Demande d'adhésion en ligne), ou envoyez votre demande dûment remplie par la poste ou par télécopieur à l'adresse suivante : Bureau d'enregistrement de la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest C. P. 720, Fort Smith NT XOE 0PO Téléphone : 867-872-2770 Téléc. : 867-872-2772 | Certificat de naissance |

| Frais | Remarques importantes | Pour en savoir plus |
|--|---|--|
| L'inscription est gratuite. | <p>Inscription auprès de la NTI :</p> <p>Pour inscrire un enfant inuk adopté à l'Accord du Nunavut, vous devez remplir le formulaire de demande pour les enfants inuits adoptés. Veuillez signer le formulaire, le faire signer par votre conjoint et l'envoyer au comité d'inscription de votre collectivité ou à la NTI.</p> |  <p>https://irc.inuvialuit.com/registration</p>  <p>https://www.tunngavik.com/initiative_pages/enrolment-program/</p> |
| L'enregistrement est gratuit, mais des frais peuvent s'appliquer pour les photos le cas échéant. | <p>Appelez la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest au 867-872-4044, pour vérifier si vos antécédents familiaux sont déjà enregistrés. Un formulaire d'arbre familial peut être rempli, s'il n'est pas déjà au dossier. Ce formulaire est disponible auprès de la Nation des Métis ou sur le site Web 210118-Complete Form-PDFFillable-Version-Update Dec-2022.pdf</p> |  <p>Accès au site Web pour l'enregistrement : Formulaires – TNO</p> |

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour ces démarches importantes, vous pouvez communiquer avec les services ci-dessous :

Pour les questions relatives à l'enregistrement des naissances, au certificat de naissance, à la carte d'assurance-maladie TNO :

BUREAU DE L'ÉTAT CIVIL, MINISTÈRE DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX

TELEPHONE : 1-800-661-0830 (sans frais)

COURRIEL : hsa@gov.nt.ca

EN PERSONNE : Registraire général de l'état civil
Administration des services de santé
Ministère de la Santé et des Services sociaux
107, chemin Mackenzie, Bâtiment IDC, 2^e étage

Un agent du programme Familles en Santé ou un représentant en santé communautaire peut vous guider dans vos démarches

Pour les programmes et services fournis par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ou le gouvernement du Canada, veuillez communiquer avec votre agent des services gouvernementaux local :

| Collectivité | Agent des services gouvernementaux | Tel. : |
|-----------------|------------------------------------|--------------|
| Aklavik | Cassandra Paul-Greenland | 867-978-2285 |
| Behchokò | Rabecca Rabesca | 867-392-6046 |
| Colville Lake | Ann Kochon-Orlias | 867-709-2047 |
| Délı̨nę | Irene Kodakin | 867-589-4910 |
| Fort Providence | Alayna Krutko | 867-699-3149 |
| Fort Good Hope | Celine Proctor | 867-598-2179 |

| Collectivité | Agent des services gouvernementaux | Tel. : |
|------------------------------|------------------------------------|--------------|
| Fort Liard | Julie Capot Blanc | 867-770-2277 |
| Fort McPherson | Mary Rose Tetlichi | 867-952-2060 |
| Fort Resolution | Eddy McKay | 867-394-3017 |
| Gamètì | Tina Apples | 867-997-3106 |
| Jean Marie River | Connie Villeneuve | 867-809-2077 |
| Łutsel'k'e | Doris Catholique | 867-370-3386 |
| Nahanni Butte | Priscilla Betsaka | 867-602-2046 |
| Paulatuk | Albert Ruben Sr. | 867-580-3068 |
| Première Nation Kátl'odeeche | Sharon Pekok | 867-874-6306 |
| Sachs Harbour | Mariah Lucas | 867-690-3812 |
| Tsiigehtchic | Geraldine Blake | 867-953-3726 |
| Tuktoyaktuk | Patricia Voudrach | 867-977-2097 |
| Tulita | Lee-Ann McPherson | 867-588-3002 |
| Ulukhaktok (Holman) | Adele (Marie) Alonak | 867-396-3084 |
| Wekweètì | Carol Arrowmaker | 867-713-2600 |
| Whatì | Elizabeth Romie | 867-573-3256 |

Dernière révision du document : mai 2022

